BANQUE LAURENTIENNE
DU CANADA

NOTICE ANNUELLE

Le 27 février 2003

TABLE DES MATIÈRES

RUBRIQUE 1 : PAGE FRONTISPICE

RUBRIQUE 2 : STRUCTURE DE L'ENTREPRISE 3
Dénomination sociale et constitution 3
Liens intersociétés 3

RUBRIQUE 3 : DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ 3
Historique de l'entreprise sur les trois derniers exercices 3
Tendances 5

RUBRIQUE 4 : DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ 6
Généralités 6
Services financiers aux particuliers 6
Services financiers aux entreprises 7
B2B Trust 7
Gestion du patrimoine et Courtage 7
Concurrence 8
Protection de l'environnement 8
Employés 8

RUBRIQUE 5 : PRINCIPAUX ÉLÉMENTS D'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE 8
Données annuelles 8
Dividendes 9

RUBRIQUE 6 : ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION 10

RUBRIQUE 7 : MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES 10

RUBRIQUE 8 : ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS 10
Administrateurs 10
Dirigeants 10

RUBRIQUE 9 : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES 12

Note : À moins d'indication contraire, toute l'information contenue dans la présente notice est en date du 31 octobre 2002. À moins d'indication contraire, les références au Rapport annuel sont des références au rapport annuel 2002 de la Banque Laurentienne du Canada. Toutes ces références sont incorporées à la présente notice par renvoi.

RUBRIQUE 2 : STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

Dénomination sociale et constitution

La dénomination sociale complète de l'émetteur est Banque Laurentienne du Canada (la « Banque »). La Banque est constituée en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada).

La Banque fut fondée à Montréal en 1846 comme société mutuelle d'épargne. Elle est devenue une société par actions en vertu d'une charte octroyée le 27 avril 1871 aux termes d'une loi du parlement du Canada concernant les banques d'épargne. La Banque était connue, avant le 28 septembre 1987, sous le nom de Banque d'épargne de la Cité et du District de Montréal. C'est à cette date que la Banque est devenue une banque à charte de l'annexe II de la *Loi sur les banques* (Canada), aux termes de lettres patentes alors émises par le ministre des Finances du Canada. Le 1er janvier 1994, la Société financière Desjardins-Laurentienne est devenue l'actionnaire majoritaire de la Banque suite à son acquisition de la société-mère de la Banque, La Corporation du Groupe La Laurentienne. Le 12 novembre 1997, la Société financière Desjardins-Laurentienne, qui détenait 10 357 623 actions ordinaires de la Banque, soit 57,5 % des actions de cette catégorie, a vendu celles-ci par voie d'une distribution secondaire. De ce fait, la Banque est devenue une banque à charte de l'annexe I de la *Loi sur les banques* (Canada).

Liens intersociétés

Cette information se retrouve à la page 84 du Rapport annuel. Toutes les filiales qui y sont indiquées sont constituées en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, à l'exception de B2B Trust et de BLC Trust, qui sont constituées en vertu de la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt* (Canada), Trust La Laurentienne du Canada Inc., qui est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* (Québec) et Corporation financière Brome inc., qui est constituée en vertu de la partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec).

RUBRIQUE 3 : DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ

Historique de l'entreprise sur les trois derniers exercices

Le 1er mars 2000, la Banque a acquis la totalité du capital-actions émis et en circulation de la Compagnie de fiducie Sun Life. Cette acquisition a permis à la Banque d'ajouter les prêts hypothécaires résidentiels à la gamme de produits qu'elle offre aux intermédiaires financiers indépendants et d'augmenter de plus de 800 le nombre de ces intermédiaires financiers indépendants avec lesquels la Banque entretient des relations d'affaires. Puis, le 5 avril 2000, la Banque a annoncé que la Compagnie de fiducie Sun Life deviendrait B2B Trust, une filiale fournissant des produits et services bancaires et financiers génériques et complémentaires à des intermédiaires financiers indépendants, des institutions financières non bancaires et des détaillants partout au Canada.

Entre le 22 avril 2000 et le 4 juillet 2000, la Banque et B2B Trust ont réalisé une restructuration (la «restructuration ») dont l'objectif principal était de combiner au sein de B2B Trust la majeure partie des activités auparavant exercées par la Banque par l'entremise de sa division des services financiers aux intermédiaires (autres que les activités liées aux cartes de crédit et à l'assurance crédit ainsi qu'aux dépôts à terme) et certains autres groupes d'actifs d'une importance stratégique pour la réalisation du plan d'affaires de B2B Trust, avec les dépôts de clients de Compagnie de fiducie Sun Life. En outre, dans le cadre de la restructuration, B2B Trust a transféré à la Banque certains actifs non liés à l'activité principale de B2B Trust. En contrepartie des actifs que la Banque a transférés à B2B Trust, ainsi qu'il est décrit ci-dessus, B2B Trust a émis 333,33 actions ordinaires à la Banque (compte tenu d'un regroupement d'actions à raison de trois pour une), versé une somme en espèces et pris en charge des obligations sous forme de dépôts dans des REER autogérés totalisant environ 150 millions $. Toutes les approbations réglementaires nécessaires pour réaliser les opérations décrites ci-dessus ont été obtenues.

Le 1er novembre 2000, la Banque a finalisé l'acquisition de 43 succursales de la Banque Scotia au Québec. Situées principalement à l'extérieur des grands centres urbains, ces nouvelles succursales représentent un bassin de 165 000 clients. Des renseignements supplémentaires concernant cette acquisition se retrouvent à la rubrique « Acquisitions » aux pages 59 et 60 du Rapport annuel.

Le 4 juin 2001, la Banque et Groupe CGI, une entreprise de services de technologies de l'information, ont annoncé la signature d'une entente d'impartition des services de technologies de l'information de la Banque et de ses filiales. La valeur approximative de l'entente d'une durée de dix ans s'établit à 300 millions $. Le 14 juin 2001, la Banque a transféré la plupart de ses services de technologies de l'information à CGI conformément à l'entente.

Le 20 juin 2001, la Banque et B2B Trust ont annoncé le dépôt d'un prospectus définitif visant un premier appel public à l'épargne de 5 560 000 actions ordinaires de B2B Trust à un prix de 9,00 $ l'action, représentant un produit brut d'environ 50 millions $. Suite à l'exercice des options visant les attributions excédentaires, 834 000 actions ordinaires supplémentaires ont été émises, pour un total de 6 394 000 actions ordinaires et un produit brut d'environ 57 millions $.

Le 29 août 2001, le conseil d'administration de la Banque a approuvé un plan d'affaires visant à faire de la Banque une entreprise davantage centrée sur le client. La nouvelle structure de la Banque comprend les lignes d'affaires suivantes : Services financiers aux particuliers et aux entreprises; B2B Trust et Services financiers aux intermédiaires; Gestion du patrimoine et Courtage - appuyées par les secteurs corporatifs : Finance et Développement stratégique; Technologie de l'information, Services administratifs et Gestion immobilière; Trésorerie, Marchés financiers et Gestion de risques; Ressources humaines et Affaires corporatives; et une fonction indépendante, Vérification et Sécurité.

Le 2 octobre 2001, le conseil d'administration de la Banque a adopté un régime de droits de souscription des actionnaires qui vise à faire en sorte, dans la mesure du possible, que tous les actionnaires de la Banque soient traités équitablement advenant une offre publique d'achat ou une autre acquisition du contrôle de la Banque.

Le 29 avril 2002, la Banque a annoncé une augmentation de 70 millions $ de ses dotations aux pertes sur prêts pour le deuxième trimestre pour refléter un montant total de 80 millions $, étant donné la détérioration récente de la qualité du crédit de certains prêts aux entreprises dont un prêt de 25 millions $ US (approximativement 39 millions $ CDN) à Téléglobe et la création d'une provision non allouée pour faciliter la réorientation stratégique du secteur du financement commercial et corporatif de la Banque.

Le 29 mai 2002, la démission de M. Henri-Paul Rousseau, qui était président et chef de la direction de la Banque depuis 1994, a été annoncée. M. Rousseau est demeuré président et chef de la direction de la Banque et de B2B Trust jusqu'au 31 juillet 2002 et a cessé d'être un dirigeant de la Banque et de B2B Trust à compter de cette date. Il est demeuré à l'emploi de la Banque et de B2B Trust à titre de conseiller spécial au nouveau président et chef de la direction, M. Raymond McManus, jusqu'au 31 août 2002. Il est fait référence à la note 1 à la page 15 de la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Banque datée du 21 janvier 2003, laquelle est incorporée par renvoi. M. McManus a été nommé président et chef de la direction de la Banque le 6 juin 2002, avec effet le 1er août 2002.

Le 4 décembre 2002, la Banque a annoncé que, dans le cadre de son plan d'affaires, elle a décidé de cesser sa transformation en société de portefeuille et de maintenir sa structure actuelle. Des renseignements supplémentaires sur cette décision se retrouvent à la rubrique « Perspectives » à la page 39 du Rapport annuel.

Des renseignements supplémentaires relatifs au développement de la Banque au cours des trois derniers exercices financiers se retrouvent à la rubrique « Revue des activités » aux pages 10 à 19 du Rapport annuel, aux pages 11 à 27 du rapport annuel 2001 de la Banque ainsi qu'aux pages 9 à 19 du rapport annuel 2000 de la Banque, lesquelles sont incorporées par renvoi.

Tendances

Des informations relatives aux tendances, engagements, événements ou incertitudes qui sont connus de la direction et dont on peut raisonnablement penser qu'ils auront une incidence importante sur l'activité de la Banque se retrouvent tout au long de l'Analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière aux pages 20 à 43 du Rapport annuel.

RUBRIQUE 4 : DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Généralités

La Banque vient au septième rang des banques à charte canadienne (Annexe I) avec des actifs dépassant 18,5 milliards $. En date de la présente notice, les lignes d'affaires de la Banque sont Services financiers aux particuliers, Services financiers aux entreprises, B2B Trust, et Gestion du patrimoine et Courtage; elles sont appuyées par quatre secteurs corporatifs et une fonction indépendante de vérification.

Services financiers aux particuliers

Les Services financiers aux particuliers offrent toute la gamme des produits d'épargne, d'investissement, de financement et de produits et services transactionnels par l'intermédiaire d'un réseau de 214 succursales (155 au Québec, 48 en Ontario et 11 dans l'Ouest canadien). La Banque dispose en plus d'un réseau de 360 guichets automatiques. Par le biais de son réseau de succursales, la Banque propose une gamme de comptes de dépôts personnels. La tarification favorise les détenteurs de forfaits ainsi que les utilisateurs de services électroniques. Cette approche reflète les tendances du marché et correspond aux nouveaux besoins de la clientèle. La Banque (un membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada), ainsi que ses filiales Trust La Laurentienne, BLC Trust et B2B Trust (tout membres de la Société d'assurance-dépôts du Canada et inscrites à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec) offrent également une variété de dépôts à terme. La Banque offre plusieurs autres produits et services dont la carte de crédit Visa, la carte de débit, les coffrets de sûreté, les chèques de voyage, les services de change étranger, les mandats personnels, la protection sur les comptes à découvert, l'assurance-vie et invalidité crédit et plusieurs forfaits bancaires. Elle offre également un service téléphonique relié à un centre télébancaire, ainsi qu'un ensemble de services électroniques disponibles par le biais d'un site Internet. Par le biais de BLC Services financiers, la Banque offre les Fonds R (un groupe de fonds communs de placement administrés par BLC-Edmond de Rothschild Gestion d'actifs, une filiale de la Banque), de même qu'une sélection d'autres fonds communs de placement. Parmi la gamme de produits de crédit offerts aux particuliers, on retrouve une variété de prêts personnels, les marges de crédit, les prêts étudiants et les prêts hypothécaires. Comme les autres services bancaires, les produits de crédit doivent être adaptés aux besoins et aux attentes des consommateurs. La Banque répond à cette tendance en offrant aux consommateurs des facilités de financement dans près de 7 600 commerces à travers le Canada et en offrant à des services publics, ainsi qu'à des distributeurs et à des détaillants, des programmes de financement adaptés à leurs besoins et à ceux de leurs clients. Depuis le début de 2003, les résultats financiers des Services financiers aux intermédiaires (une division de la Banque fournissant des services de dépôts à des conseillers financiers et agents de dépôts et des prêts hypothécaires à des courtiers indépendants), jusqu'alors regroupés avec ceux de B2B Trust, sont regroupés avec ceux des Services financiers aux particuliers. Les Services financiers aux particuliers effectuent désormais la gestion de l'ensemble des services financiers aux particuliers directs et indirects de la Banque, incluant le financement aux points de vente et les dépôts et prêts hypothécaires pour courtiers à

travers le Canada. Cette mesure permettra de faire converger les efforts et amènera plus de synergies aux opérations des Services financiers aux particuliers.

Services financiers aux entreprises

Les Services financiers aux entreprises offrent un ensemble de services financiers aux petites, moyennes et grandes entreprises canadiennes, ainsi qu'aux promoteurs immobiliers et aux exploitants agricoles. Cette ligne d'affaires est active principalement au Québec et en Ontario par l'intermédiaire de six Centres d'affaires commerciales, qui offrent du financement commercial allant de 250 000 $ à approximativement 10 millions $ aux petites et moyennes entreprises, et deux Centres de financement pour les grandes entreprises, qui participent à des financements plus importants au sein de syndicats bancaires. Le financement immobilier est effectué à travers le Canada grâce à cinq Centres de financement immobilier. Le financement agricole est offert au Québec par l'intermédiaire de sept centres spécialisés. Corporation financière Brome offre des services d'affacturage à une clientèle située principalement au Québec et en Ontario.

B2B Trust

B2B Trust est une institution financière réglementée qui est une filiale de la Banque et une société publique basée à Toronto. B2B Trust offre des produits et services bancaires et financiers génériques et complémentaires à des intermédiaires financiers indépendants, des institutions financières non bancaires et des détaillants partout au Canada. Ces produits et services comprennent les prêts à l'investissement, les REER autogérés, les dépôts à terme et les produits bancaires de base tels les comptes d'épargne et les comptes-chèques, les marges de crédit ainsi que les cartes de débit.

Gestion du patrimoine et Courtage

Gestion du patrimoine et Courtage regroupe les activités de BLC-Edmond de Rothschild Gestion d'actifs dans le domaine de la gestion de portefeuille privée et institutionnelle ainsi que les activités de Valeurs mobilières Banque Laurentienne dans le domaine du courtage en valeurs mobilières. Les services de BLC-Edmond de Rothschild Gestion d'actifs et les services de détail de Valeurs mobilières Banque Laurentienne sont présentement offerts principalement au Québec. Valeurs mobilières Banque Laurentienne est également un joueur important dans le domaine des activités de courtage de valeurs mobilières à revenus fixes pour le marché institutionnel sur le marché canadien.

Des renseignements supplémentaires sur les lignes d'affaires et les secteurs corporatifs de la Banque se retrouvent aux rubriques « Revue des activités » aux pages 10 à 19 et « Information sectorielle » aux pages 77 et 78 du Rapport annuel. Des renseignements supplémentaires sur les principaux produits et services de la Banque se retrouvent également dans l'Analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière aux pages 20 à 43 du Rapport annuel.

Concurrence

La Banque vient au septième rang des banques à charte canadienne (Annexe I). La Banque est en concurrence avec un grand nombre d'autres fournisseurs de services financiers (notamment les autres banques à charte canadiennes, les sociétés de fiducie et de prêt, les caisses populaires et «credit unions » et les sociétés d'assurance) dans tous les secteurs de ses activités. La Banque s'efforce de répondre à l'ensemble des besoins bancaires et financiers des particuliers, des entreprises et des intermédiaires financiers indépendants en maintenant une gamme complète de produits hautement concurrentiels et un service de qualité supérieure.

Protection de l'environnement

Les lois et règlements en matière d'environnement peuvent entraîner certains risques financiers. Dans ses procédures d'évaluation du crédit et d'acquisition de biens, la Banque prend donc en considération les questions environnementales afin de veiller à ce que ses intérêts soient raisonnablement protégés. Jusqu'à maintenant, les risques découlant des questions environnementales n'ont pas eu d'effet important sur les activités ou les résultats de la Banque.

Employés

Au 31 octobre 2002, la Banque comptait 3 730 employés en équivalent temps plein. Les négociations en vue du renouvellement de la convention collective avec le syndicat représentant un peu plus de 2 000 employés professionnels et de bureau au Québec et à Ottawa sont en cours depuis l'échéance de la convention collective le 30 juin 2001. Le 2 février 2003, la Banque et le syndicat ont accepté la recommandation d'un médiateur de soumettre à un tribunal d'arbitrage le soin de déterminer le contenu de la prochaine convention collective, qui sera d'une durée de trois ans.

RUBRIQUE 5 : PRINCIPAUX ÉLÉMENTS D'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Données annuelles

Ces renseignements se retrouvent à la rubrique «Rétrospective » aux pages 44 à 46 du Rapport annuel. Des renseignements financiers supplémentaires se retrouvent aux États financiers consolidés aux pages 47 à 78 du Rapport annuel.

À l'égard des périodes indiquées ci-dessous, la Banque a déclaré les dividendes suivants :

	Exercice terminé le 31 octobre		
	2002	2001	2000
	($)	($)	($)
Par action ordinaire	1,16	1,06	0,94
Par action privilégiée de catégorie A, série 2	7,00	7,00	7,00
Par action privilégiée de catégorie A, série 6 (rachetées le 26 novembre 2001)	N/A	2,19	2,19
Par action privilégiée de catégorie A, série 7	1,94	1,94	1,94
Par action privilégiée de catégorie A, série 8	1,94	1,94	1,94
Par action privilégiée de catégorie A, série 9 (émises le 7 novembre 2001)	1,28	N/A	N/A

À l'égard des périodes indiquées ci-dessous, B2B Trust a déclaré les dividendes suivants :

	Année se terminant le 31 octobre	
	2002	2001
	($)	($)
Par action ordinaire	0,14	0

Dividendes

La Banque et B2B Trust ont adopté une politique en matière de dividendes qui vise à distribuer entre 30 % et 40 % de leur revenu net disponible aux actionnaires ordinaires.

Les détenteurs d'actions privilégiées de catégorie A de la Banque ont priorité sur les détenteurs d'actions ordinaires de la Banque quant au droit de recevoir des dividendes. De plus, la *Loi sur les banques* (Canada) et la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt* (Canada) contiennent des dispositions pouvant dans certaines circonstances limiter la déclaration ou le paiement de dividendes par la Banque et B2B Trust, respectivement.

RUBRIQUE 6 : ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Cette analyse se retrouve dans l'Analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière aux pages 20 à 43 du Rapport annuel.

RUBRIQUE 7 : MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

Les actions ordinaires et les actions privilégiées de catégorie A, séries 7, 8 et 9 de la Banque ainsi que les actions ordinaires de B2B Trust sont inscrites à la Bourse de Toronto.

RUBRIQUE 8 : ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

En tant que groupe, les administrateurs et membres de la direction supérieure de la Banque et de B2B Trust sont, directement ou indirectement, véritables propriétaires ou exercent un contrôle ou la haute main sur 189 977 actions ordinaires (0,81 %) de la Banque et sur 34 422 actions ordinaires (0,14 %) de B2B Trust en date du 10 janvier 2003.

Administrateurs

Les renseignements relatifs aux administrateurs de la Banque se retrouvent à la page 81 du Rapport annuel. Le mandat de tous les administrateurs se terminera à la fin de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Banque ou lors de l'élection ou la nomination de leurs successeurs. Tous les administrateurs de la Banque ont occupé leurs postes actuels ou ont assumé des fonctions de direction dans les mêmes sociétés ou des sociétés associées, sauf tel que divulgué à la page 7 de la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Banque datée du 21 janvier 2003, laquelle est incorporée par renvoi, et à l'exception de M. Jon K. Grant, qui était avant novembre 2001, président du conseil de la Société immobilière du Canada et de Mme Margot Northey, qui était avant juillet 2002, doyenne de Queen's School of Business. Les renseignements sur les comités du conseil d'administration de la Banque se retrouvent aux pages 79 et 80 du Rapport annuel.

Dirigeants

Les renseignements relatifs aux dirigeants de la Banque se retrouvent à la page 82 du Rapport annuel. Les municipalités de résidence des dirigeants de la Banque sont :

Raymond McManus	Baie-d'Urfé (Qc)
Robert Cardinal	Brossard (Qc)
Jacques Daoust	Verdun (Qc)
André Dubuc	Outremont (Qc)
Richard Guay	Pointe-Claire (Qc)
Suzanne Masson	Saint-Lambert (Qc)
Charles Murphy	Montréal (Qc)
Michel Pelletier	Beaconsfield (Qc)

Mario Galella	Montréal (Qc)
Michel Gendron	Candiac (Qc)
Luc Gingras	Saint-Bruno (Qc)
Ronald Hodges	Toronto (Ont.)
Allan B. Hodgson	London (Ont.)
Paul Hurtubise	Scarborough (Ont.)
Rick C. Lane	Scarborough (Ont.)
Richard Leclerc	Candiac (Qc)

V.P. Pham	Ville Mont-Royal (Qc)
Bernard Piché	Toronto (Ont.)
André Scott	Boucherville (Qc)
Robert Teasdale	Lorraine (Qc)
Marcel Beaulieu	Laval (Qc)
Chantal Bélanger	Verdun (Qc)
Luc Bernard	Longueuil (Qc)
André Bolduc	St-Lambert (Qc)
Louise Bourassa	Montréal (Qc)
Denise Brisebois	St-Laurent (Qc)
Jean-Guy Calvé	Laval (Qc)
François Desjardins	Longueuil (Qc)
Jean-François Doyon	Saint-Lambert (Qc)
Philippe Duby	Laval (Qc)
Claude Dulude	Kirkland (Qc)
Richard Fabre	Westmount (Qc)
Marco Fortier	Montréal (Qc)
France Gagné	Longueuil (Qc)
William Galbraith	Newmarket (Ont.)

André Lopresti	La Prairie (Qc)
Jacques Lussier	Sillery (Qc)
Chris McMillan	Mississauga (Ont.)
Yves Magnan	Kirkland (Qc)
Louis Marquis	Verdun (Qc)
Pierre Minville	Blainville (Qc)
Michael Murray	Montréal-Ouest (Qc)
Marlène Otis	Montréal (Qc)
Marc Paradis	Laval (Qc)
Lorraine Pilon	LaSalle (Qc)
Nathalie Roberge	Le Guardeur (Qc)
Réjean Robitaille	La Prairie (Qc)
Claude Sasseville	Montréal (Qc)
Marie-Josée Sigouin	Candiac (Qc)
Al Spadaro	Burlington (Ont.)
Jean-Patrice Venne	Verdun (Qc)
Rollie Zellmer	North Vancouver (C.-B.)
Alicia Zemanek	Vaudreuil-Dorion (Qc)

Tous les dirigeants de la Banque occupent leur poste actuel ou ont occupé d'autres fonctions de direction au sein de la Banque ou de ses filiales au cours des cinq dernières années, à l'exception de M. André Bolduc, qui était avant janvier 1999, Vice-président opérations et courtage chez Placements Banque Nationale, avant décembre 1998, Président par intérim de Placements Banque Nationale, et avant avril 1998, également Vice-président opérations et courtage chez Placements Banque Nationale; de M. Jacques Daoust, qui était avant avril 1998, vice-président exécutif chez Trust Général du Canada; de M. Luc Bernard, qui était avant décembre 2001, président de Osmoz Marketing, et avant octobre 1999, vice-président, Marketing et Actuariat chez Groupe Unindal; de M. Jean-François Doyon, qui était avant décembre 2000, directeur, Vérification interne, à la Société Financière Desjardins-Laurentienne, et avant mars 1999, directeur, Audit interne, à la Banque Nationale de Paris (Canada); de M. Marco Fortier, qui était avant juin 2000, consultant à la Banque Laurentienne du Canada, et avant août 1999, vice-président, Développement, Placements, du Groupe Vie Desjardins-Laurentienne; de Mme France Gagné, qui était avant août 2000, associée principale, Ressources humaines et rémunération internationale chez Bell Canada International, et avant février 1999, conseillère principale, Rémunération, chez Canadien National; de M. Ron Hodges, qui était avant octobre 2001, chef de l'exploitation chez TD Waterhouse; de M. Richard Leclerc, qui était avant juin 2000, vice-président, Gestion du patrimoine, à la Banque Nationale du Canada, et avant novembre 1998, a occupé divers postes, également à la Banque Nationale du Canada; de M. André Lopresti, qui était avant avril 2002, chef d'équipe senior chez Ernst & Young s.r.l. et, avant juin 2000, directeur de mission chez Ernst & Young Audit (France); de Mme Suzanne Masson, qui était avant mai 1998, première vice-présidente, Services corporatifs, chez ING CANADA; de M. Pierre Minville, qui était avant janvier 2000, directeur, Finances, Fusions et Acquisitions chez BCE; et de M. Michael Murray, qui était avant août 1998, contrôleur adjoint chez Power Corporation du Canada.

RUBRIQUE 9 : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

La Banque fournira à toute personne ou société en faisant la demande auprès du secrétaire de la Banque, 1981, avenue McGill Collège, 20e étage, Montréal (Québec) H3A 3K3 :

a) lorsque les titres de la Banque font l'objet d'un placement dans le cadre d'un prospectus simplifié provisoire ou d'un prospectus simplifié :

   (i) un exemplaire de la notice annuelle de la Banque et un exemplaire de tout document ou des pages pertinentes de tout document qui y sont intégrés par renvoi;

   (ii) un exemplaire des états financiers comparatifs de la Banque pour son dernier exercice financier pour lequel des états financiers ont été déposés, le rapport du vérificateur sur ces états financiers et un exemplaire des états financiers intermédiaires les plus récents que la Banque a déposés, le cas échéant, pour toute période postérieure à son dernier exercice financier;

   (iii) un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Banque portant sur son assemblée annuelle des actionnaires la plus récente à laquelle il y a eu élection d'administrateurs, ou un exemplaire de tout document annuel déposé en lieu et place de cette circulaire, suivant le cas;

   (iv) un exemplaire de tout autre document intégré par renvoi au prospectus simplifié provisoire ou au prospectus simplifié et que la Banque n'est pas tenu de fournir en vertu des sous-alinéas a) (i), (ii) ou (iii);

b) et à tout autre moment, un exemplaire de tout document mentionné aux sous-alinéas a) (i), (ii) et (iii), pour lequel la Banque pourra exiger des frais raisonnables si la demande est faite par une personne ou une société qui n'est pas un porteur de titres de la Banque.

Des renseignements complémentaires, portant notamment sur la rémunération et l'endettement des administrateurs et des dirigeants, le nom des principaux porteurs de titres de la Banque, les options d'achat d'actions et les participations des initiés dans des opérations importantes, le cas échéant, se retrouvent dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Banque portant sur son assemblée annuelle des actionnaires la plus récente à laquelle il y a eu élection d'administrateurs. Des renseignements financiers complémentaires se retrouvent également dans les états financiers comparatifs de la Banque pour son dernier exercice financier.